



Le P'tit Degréen



Les monstres
du tableau



www.mairie-degre.fr

INFOS PRATIQUES

■ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 16h à 19h

Mercredi : 9h à 12h30

1^{er} samedi de chaque mois : 9h à 12h

Tél. 02 43 27 70 95

Fax 02 43 27 77 47

Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-degre.fr

■ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 18h à 19h30

Le samedi de 9h30 à 12h

■ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :

- Brigade de COULANS-SUR-GÉE

Tél. 02 43 88 82 06

- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78

- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

■ SITE INTERNET

N'hésitez pas à consulter notre site internet.

www.mairie-degre.fr



■ INTRAMUROS

Télécharger cette application sur votre

smartphone et vous retrouverez l'essentiel

de la vie de la commune dans votre poche !

■ SOLIDARITÉ ET TRAVAIL

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition
des salariés :

- Auprès des particuliers

- Auprès des associations

- Auprès des entreprises agricoles

- Auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple

Tél. : 02 44 81 73 41

E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr

Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15

Mercredi de 14h à 16h

■ DÉCHETS VERTS DE DEGRÉ - Horaires d'ouverture :

Avril à sept. : Lundi, mercredi et vendredi de 16h à 17h55 - Samedi de 14h à 17h55

Octobre à mars : Lundi de 16h à 17h55 et Samedi de 14h à 17h55

■ DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE CONLIE - Horaires d'ouverture :

Avril à sept. : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h45

Vendredi et samedi de 9h - 11h45 / 14h - 17h45

Octobre à mars : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h45

Vendredi et samedi* de 9h00 - 11h45 / 13h00 - 16h45

Adresse : 23 rue de l'Épinaube (route de Mézières) - 72240 Conlie

* Le samedi la déchèterie est ouverte uniquement aux particuliers.

■ POMPIERS ➔ 18

■ SAMU ➔ 15

■ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte,
située près de la mairie, est ouverte au public
aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi :

9h00 à 12h00

- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier,

des recommandés ou colis pour le bureau Centre

s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et
garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement
se faire recenser à la mairie.

Cette démarche peut également être accomplie
par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces
suivantes :

- Carte nationale d'identité

- Livret de famille

- Justificatif de domicile

- Eventuellement, une copie du document
justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au
jeune. Cette attestation ou sa photocopie est
indispensable pour être convoqué à la journée
d'appel de préparation à la Défense, mais éga-
lement pour s'inscrire aux examens et concours
soumis au contrôle de l'autorité publique (Bac-
calauréat, permis moto et auto, concours de la
fonction publique). Elle sera demandée pour l'ins-
cription scolaire de tous les élèves âgés de 16
ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée
d'enseignement professionnel ou au lycée agri-
cole. Elle sera également demandée aux jeunes
lors de l'inscription sur les listes électorales.

■ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31

décembre 2020, selon les conditions suivantes :

- Être majeur

- Posséder son domicile dans la commune, y
avoir une résidence réelle et effective de 6 mois
au dernier jour de février 2021.

■ SYNDICAT D'EAU

Tél. 02 43 27 74 61

■ ALÉOP Transports urbains

Tél. 02 43 39 90 72

Ligne 209 (Rouez - Le Mans)

■ ENEDIS Dépannage Sarthe

Tél. 09 726 750 72

■ AU P'TIT MARCHÉ DEGRÉEN

Épicerie associative

Lundi : fermé

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

8h30-12h30 / 16h15-19h

Samedi - Dimanche : 8h30-12h30

Tél : 02 43 42 69 80

■ POISSONNERIE

- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL

Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

■ VENTE A EMPORTER

- PIZZA IL GRANDO

Vente de Pizzas, place de l'église

le lundi de 17h45 à 20h15

- MAM'S BURGER

Vente de Burgers, place de l'église

le vendredi de 17h30 à 20h30

■ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE

Tournée le vendredi

Tél : 02 43 20 50 27

TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2021			
AFFECTATION DE LA SALLE	NBRE DE PERSONNES - 50	NBRE DE PERSONNES - 100	NBRE DE PERSONNES +100
VIN D'HONNEUR Habitants DEGRE		101 €	
VIN D'HONNEUR Extérieurs DEGRE		189 €	
REUNIONS EXTERIEURES		184 €	
LOUEUR HABITANT location d'une journée	198 €	248 €	314 €
LOUEUR HABITANT location d'un week-end	233 €	293 €	411 €
LOUEUR- EXTERIEUR location d'une journée	367 €	463 €	619 €
LOUEUR- EXTERIEUR location d'un week-end	383 €	534 €	727 €
LOUEUR-HABITANT Soirée DANSANTE		198 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE		697 €	
LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE		109 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE		198 €	
ASSOCIATION COMMUNALE		Forfait 15 €	
DIVERS		Forfait 15 €	
Vaisselle cassée		2 € /pièce	
Table cassée		126 €	

EDITO



Jean-Paul BLOT
Maire

L'année 2020 se termine, année très compliquée du fait de la crise sanitaire.

Beaucoup d'animations ont dû être reportées ou supprimées.

Les associations ont dû faire face à beaucoup d'aléas, je compte sur elles pour rebondir dès que cela sera possible.

Je voudrais remercier le personnel communal pour leur travail et leur adaptation aux différents postes de l'école.

Le budget 2021 se prépare, les associations qui auraient des projets peuvent nous les transmettre.

Lors du dernier bulletin communal, une demande à été faite par nos jeunes habitants, pour avoir une aire de jeux

variée. J'invite ces jeunes à prendre contact avec la municipalité afin de proposer leurs idées. Nous étudierons leurs souhaits avec la commission Jeunes.

Pour information, l'aménagement de la rue Principale sera fait à la suite des travaux de rénovation de la conduite d'eau. Ces travaux de rénovation sont assurés par le syndicat d'eau.

Enfin, au vu de la situation sanitaire actuelle, nous ne sommes pas certains de pouvoir maintenir les vœux de la municipalité.

Je profite donc de ce bulletin, avec l'ensemble du Conseil pour vous présenter mes meilleurs vœux pour 2021, en espérant une année plus conviviale.

CENTRE SOCIAL MARIE-LOUISE SOUTY

Les derniers mois que nous avons passés ont été parfois difficiles à vivre en cette période de crise sanitaire. Toutefois l'esprit associatif s'en est retrouvé renforcé : votre Centre Social a fait plus que résister et a mis tout en œuvre pour assurer le présent et aborder du mieux le futur.

Le Centre Social Marie-Louise Souty se veut avant tout être la maison des habitants de la 4CPS et un lieu ressource pour les associations du territoire. Agréé et financé par la CAF, ainsi que par la 4CPS, le Centre Social regroupe des bénévoles de tout le territoire, et c'est bien là sa raison d'être. De multiples partenaires tel que la MSA, les services de l'Etat et du département ou encore la Mission Locale contribuent à garder des services publics de proximité dans les murs du Centre Social. Vous trouverez un service pour les enfants et les préados les mercredis et les vacances. L'équipe de professionnels propose des animations de 3 à 14 ans. Les

loisirs en famille sont organisés avec les animatrices et les habitants. Quelques bénévoles s'organisent pour proposer des services d'entraide tel que « La P'tite Fripe » (vêtements d'occasion) ou « Les Baguettes Solidaires » (distribuées lors de l'aide alimentaire).

Dans les années futures, le Centre Social devra aller vers les associations du territoire et les collectivités et enrichir les pratiques des uns et des autres. Il s'agit d'allier nos savoir-faire pour mieux se connaître et accompagner les initiatives des habitants.

AcseS est un acteur socio-économique important de l'association du Centre Social. L'objectif premier est d'accompagner ses salariés dans leurs projets professionnels. Et ceci grâce aux collectivités et entreprises du territoire qui font intervenir AcseS pour l'entretien des espaces verts et de leurs bâtiments. Maintenant AcseS doit aussi être une ressource pour les

entreprises locales et permettre avec Pôle Emploi, la DIRECCTE et le département de former les futurs salariés des entreprises locales.

Une nouvelle étape pour 2021 est en préparation avec la 4CPS : l'ouverture de la Recyclerie à Sillé le Guillaume. Magasin de 2^{ème} main, objets et vaisselles d'occasion et ameublements anciens, l'idée est de faire de ce lieu un condensé d'initiatives locales autour du réemploi et des solidarités.

Le Centre Social Marie-Louise Souty
Retrouvez nos actualités sur Facebook :
@CSMLSouty

1 allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie
02 43 52 11 50
csconlie72@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au jeudi :
9h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 16h

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 23 juin

■ CONSTITUTION DES NOUVELLES COMMISSIONS COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

A la demande de Monsieur le Directeur des Services fiscaux, le Conseil Municipal désigne 24 personnes en vue de constituer la commission communale des impôts qui doit comprendre douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

Désignation des personnes :

• Au titre des taxes foncières

Messieurs DUJARDIN Samuel, COSNET Christian, COSNET Sébastien CHAUSSUMIER Gilles, DENIAU Abel CHAMPION Patrick, COULON Paul

• Au titre de la taxe d'habitation

Messieurs LANGEVIN Patrick, SOREAU Jean-Jacques, BOISHU André DELHOMMEAU Denis, DENIAU Xavier GREFFIER Jacky, PICANTIN Joël Mesdames GUITTON Anne-Marie LECHAT Sylvie, BOUTELOUP Céline

• Au titre de la taxe professionnelle

Messieurs BRISEBOURG Bruno COSNET Francis, GENEST Dominique DERRIEN Stéphane, HENOUX Laurent

• Au titre des commissaires titulaires hors commune

LEBOUCHER Patrice, NAY Marie-Ange.

■ Mise à disposition d'un emplacement au bénéfice d'un camion de restauration

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la mairie a reçu une demande de la part de Mme LEMONNIER Karine. Elle souhaite pouvoir disposer d'un emplacement de stationnement sur la commune pour y pratiquer son activité professionnelle, un camion de restauration rapide.

Après y avoir réfléchi, le Conseil Municipal accepte la demande de Mme LEMONNIER. Celle-ci est autorisée à stationner son camion devant l'église de la commune et y ouvrir son commerce, les vendredis de 17h30 à 21h30.

■ DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ REPRESENTANT LES ÉLUS AU CNAS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est adhérente au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.

Il rappelle, à ce sujet, que la commune est représentée par deux délégués.

- Un délégué, membre du Conseil Municipal élu par le Conseil Municipal,
- Un délégué représentant le personnel de la collectivité.

Le mandat de chacun des délégués est égal à la durée du mandat municipal.

En conséquence, le Maire invite les membres du Conseil à désigner en son sein un délégué local des élus ainsi qu'un délégué du personnel.

Le Conseil Municipal adopte la candidature de Madame Anita DESILE qui représentera le collège des élus et désigne monsieur Jérémy TREGOUËT, secrétaire de mairie pour représenter le collège du personnel et correspondant du CNAS.

■ CHOIX D'UN IMPRIMEUR POUR LE JOURNAL COMMUNAL « LE PETIT DEGRÉEN »

Le maire informe le Conseil Municipal que la commission communication s'est réunie le 20 juin 2020 pour choisir l'imprimeur qui effectuera l'impression et la mise en page du journal communal.

Les membres de cette commission présentent les deux entreprises qui ont répondu à la demande de devis émise par celle-ci.

Ces imprimeurs sont les suivants :

- Imprimerie BERGER (1260€)
- IDÉO-COMPO (1107.75€)

Après étude des dossiers, les membres de la commission Information et Communication retiennent l'entreprise IDÉO-COMPO pour la réalisation des bulletins communaux dont le coût s'élèvera à la somme de 1107.75€ TTC.

Le Maire demande l'avis des membres du Conseil qui entérinent ce choix.

■ REABONNEMENT AUX ALPES MANCELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'abonnement au journal « Les Alpes Mancelles » arrive à échéance le 12 juin 2020.

Les membres du Conseil Municipal étudient l'offre proposée au prix de 57,20€ et décide par conséquent de souscrire un réabonnement pour l'année 2020 - 2021.

■ ACCEPTATION D'UN DON PAR LE CCAS
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un administré a fait un don de 890€ au CCAS. Le Centre Communal d'Action Sociale a donc décidé de prendre une délibération afin d'accepter et d'affecter cette somme au compte concerné. Il convient toutefois que le Conseil Municipal prenne également une délibération rendant cette acceptation définitive. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : - ACCEPTE définitivement le don de 890,00€

Conseil Municipal du 10 juillet

■ Tarifs des repas au restaurant scolaire pour 2020 - 2021

Le Maire propose de nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2020 - 2021.

Après réflexions, les membres du Conseil Municipal décident qu'à compter du 01 septembre 2020, les prix des repas du restaurant scolaire seront fixés comme suit :

- Repas enfant : 3.62€
- Repas adulte : 4.66€

■ Le Maire propose de nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2020 - 2021.

Après réflexions, les membres du Conseil Municipal décident qu'à compter du 01 septembre 2020, les tarifs de la garderie seront fixés comme suit :

- Garderie matin : 1.73€
- Garderie soir : 2.12€
- Garderie matin et soir : 3.22€

MAÇONNERIE - TERRASSEMENT



Neuf / Restauration - Ravalement - Carrelage - Bâtiment industriel
Assainissement - Aménagement de terrain - Démolition
Aménagement paysagé

Tél. 02 43 27 56 15 - lefaux.sarl@wanadoo.fr
ZAC de l'Epine - 72460 SAVIGNE L'EVEQUE



www.petites-moulines.fr

GITE

de grande capacité

- Salle 130 couverts
- Cuisine professionnelle
- Nombreux Couchages

Les Petites Moulines
72550 DEGRÉ
Tél. 06 22 03 51 65

Conseil Municipal du 10 juillet

■ SUPPRESSION DE LA RÉGIE GARDERIE

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que, considérant la complexité dans le suivi des paiements et le risque de fraudes auxquels ce système est exposé, il est recommandé de clôturer la régie de recettes pour la garderie.

Dans le cadre des contrôles annuels de la DGFIP, il s'avère que la régie de recettes doit cesser de fonctionner en envisageant de la supprimer.

Vu la délibération du 22 Juillet 2003 autorisant la création de la régie de recettes cantine ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 11 août 2003;

Vu le nombre insuffisant de repas dits exceptionnels pour maintenir la régie ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE la suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des recettes provenant des repas cantine et ce, à compter de la date de la présente délibération.

- DEMANDE au Maire de prendre un arrêté mettant fin aux fonctions de régisseurs de recettes pour le régisseur titulaire ainsi que pour son mandataire.

■ DÉCISION QUANT À UNE ÉVENTUELLE CESSION DU TERRAIN DE L'ANCIEN ATELIER MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle qu'un riverain de l'ancien atelier communal situé en parcelle AB n°4 et démolie en mars dernier a demandé à acquérir cette parcelle. Cependant, l'équipe municipale projette d'aménager l'espace en question de manière encore non définie.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur la cession ou non du terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de conserver la parcelle AB n°4 et en refuse donc la cession à un riverain. Un courrier sera envoyé au demandeur afin de l'informer de cette décision.

Conseil Municipal du 9 sept.

■ INSTALLATION PAR ENEDIS DE COMPTEURS CONNECTÉS « LINKY »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le fournisseur d'énergie Enedis a entamé sa campagne d'installation des compteurs connectés « Linky » sur la commune.

Le Maire expose aux conseillers les dangers qui ont déjà été rapportés au sujet de ces compteurs (ondes, incendies, intrusions dans la vie privée...) et leur demande de se prononcer sur leur déploiement dans les bâtiments appartenant à la commune.

Après en avoir débattu, le Conseil donne son accord à Enedis pour l'installation de ces compteurs, à l'exception des bâtiments scolaires, pour préserver la santé des enfants et des personnels qui les fréquentent.

■ INSTALLATION DE LA LIGNE INTERNET FIBRE-5G ROUTE DES VASSELLIÈRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise de téléphonie FREE a l'intention d'étendre son réseau Internet Fibre-5G le long de la route des Vasselières.

Ce projet serait réalisé de façon aérienne par l'installation de mâts sur le bord de la route.

Le Maire expose aux conseillers les nuisances que cela pourrait engendrer et leur demande de se prononcer sur la suite à donner au projet de l'entreprise FREE.

Après en avoir débattu, le Conseil ne s'oppose pas au déploiement de la Fibre route des Vasselières, à la condition impérative que la ligne soit enterrée et non aérienne

Conseil Municipal du 13 oct.

■ PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LE RÈGLEMENT D'UNE FACTURE EDF

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière pour des impayés d'énergie au profit d'une famille résidant en la commune.

La commission du centre communal d'action sociale s'est réunie pour consulter le dossier et prendre connaissance des pièces annexées telles que ses ressources et ses charges mensuelles.

La facture d'électricité du mois de septembre 2020 d'un montant de 903,37€ reste impayée.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, décide :

- Une participation financière à hauteur de 33 % du montant de la dernière facture.

■ ÉVENTUEL REMPLACEMENT D'UNE ATSEM CONFIE À LA SOCIÉTÉ RANDSTAD

Laurence PATRY, ATSEM à l'école maternelle, a été en congé de maladie ordinaire du 18 septembre au 16 octobre.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement du service, la commune a fait appel à la société RANDSTAD pour la remplacer.

Le conseil autorise M. le Maire à refaire appel à cette société dans l'éventualité d'un nouveau congé maladie de Mme PATRY après la rentrée scolaire du 2 novembre.

■ DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DE 2 AMPOULES AU STADE DE FOOTBALL

Le président du Degré Football Club demande à la commune de prendre en charge le coût d'achat de 2 ampoules destinées au projecteur du terrain de football.

Ce montant s'élève à 360,00€.



Garage CHAUFOUR AUTOMOBILES

24h/24h
Station service



EXPERT
AD

Réparation et entretien toutes marques
habilitation véhicule hybrid et climatisation
Pare brise - Tôlerie • Peinture • Dépannage 7/7
Gaz • AD Blue • Pneus service rapide
Station de Lavage + Aspirateur 7/7

Vente véhicules
neufs et occasions
Reprise
Recherche personnalisée !

Sortie CHAUFOUR NOTRE DAME, sur gauche, direction Laval - RD 357 La Groie **Tél. 02 43 88 80 85**

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 13 oct.

■ AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Le Conseil Municipal, sur rapport de Monsieur le Maire,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 8 octobre 2020,

Considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires) en raison de sa surcharge actuelle de travail et de l'accroissement à venir de celle-ci en raison de divers projets.

DECIDE

Article 1 :

La suppression, à compter du 1^{er} novembre 2020, d'un emploi permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires) d'adjoint administratif principal de seconde classe, remplissant les fonctions de secrétaire de mairie.

Article 2 :

La création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet (35 h hebdomadaires) d'adjoint administratif principal seconde classe, remplissant les fonctions de secrétaire de mairie.

Article 3 :

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

■ ATTRIBUTION DES INDEMNITES KILOMETRIQUES AU REGISSEUR DE RECETTES GARDERIE POUR L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la régie garderie, le régisseur titulaire doit se rendre à la Trésorerie de Conlie en fin de chaque mois pour y déposer les recettes encaissées.

La prise en charge du déplacement par la commune est arrêtée sous forme d'ordre de mission signé par l'autorité territoriale.

Le régisseur fait usage de son véhicule personnel pour les besoins du service.

Pour l'année 2020, après détermination du nombre de kilomètres parcourus entre le lieu de la régie et la Trésorerie de Conlie, il apparaît que :

Madame LECUREUIL Magali, adjoint technique, surveillante des enfants à la garderie périscolaire et régisseur titulaire de la régie, percevra des indemnités de déplacement d'un montant de 30,16€ correspondant à 104 kilomètres à 0.29€/km

■ VALIDATION D'UNE FACTURE DE LIVRES L'ASSOCIATION « LIRE À DEGRÉ »

L'association « Lire à Degré » a déposé en mairie une facture de 100€ correspondant à 10 ouvrages offerts aux futurs époux lors de leur mariage.

Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le règlement de cette facture.

Le Conseil décide de valider son règlement sous la forme d'une subvention versée pendant l'exercice 2021.

■ AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT « HANDICAPÉS » PLACE DES ORMEAUX

Un habitant de l'impasse des Ormeaux a interpellé le maire au sujet de l'aménagement d'une place de stationnement réservée aux personnes handicapées, au profit notamment de son épouse qui a des difficultés à se déplacer. Le Conseil reporte sa décision dans l'attente de la confirmation du statut de cette personne.

■ ORGANISATION DU TÉLÉTHON ET DU MARCHÉ DE NOËL

La recrudescence de l'épidémie de la Covid19 pose la question de la tenue habituelle de ces deux événements.

Le Comité des Fêtes demande au Conseil Municipal de prendre une décision à ce sujet.

En ce qui concerne le Téléthon, le Conseil valide l'organisation d'activités extérieures.

Pour le marché de Noël, celui-ci se fera en extérieur le 21 novembre.

Des barnums seront installés et les mesures de distanciation devront être respectées. Un protocole sera transmis à la préfecture.

■ QUESTIONS DIVERSES :

- Remboursement pour la capture d'un chien par la société Caniroute.

- Rénovation du parking de l'école

- Emplacement pour commerce refusé par le Conseil

- Suite aux demandes de devis envoyés à Orange et Bouygues, la commune décide de rester chez Orange.

BANQUE ALIMENTAIRE

A l'occasion de la collecte nationale du 27 au 29 novembre 2020, ont été collectés au P'tit Marché Degréen :

En 2018 : 30 kgs

En 2019 : 32 kgs

En 2020 : 54 kgs





Neuf & Rénovation
Entreprise TISON

✓ Maçonnerie	✓ Couverture
✓ Carrelage	✓ Clôtures
✓ Charpente	✓ Terrasses

Tél. : 02 43 27 26 12 - Port. 06 88 77 61 40
LAVARDIN www.sarlison.com

ENVIRONNEMENT



24 route des Grands Bois
72550 La Quinte
02.43.27.74.61 ou
secretariat@saep-cl.com
www.saep-cl.com
Retrouvez-nous sur l'application
Intramuros/services/Associations/
Environnement

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Uniquement pour les urgences fuites, merci de contacter l'agent au
06.07.82.24.75

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire subie par le pays, le service est
fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Les agents reçoivent uniquement sur
rendez-vous. Merci de votre compréhension.

L'hiver arrive ! Pensez à protéger vos installations du gel, de fermer les
robinets extérieurs, de contrôler les installations/les réseaux pour déceler des
surconsommations.

Rappel aux abonnés : le service gère uniquement l'eau potable (Production
et distribution). Lors de la réception d'une facture émanant du trésor public,
nous vous invitons à regarder la collectivité émettrice de la créance. Si il est
indiqué « Assainissement de la commune de... », il s'agit des eaux usées, et
dans ce cas nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie d'habitation.

Depuis quelque temps, le service est encombré d'appels téléphoniques ou de
mails concernant les factures d'assainissement.

L'équipe du SAEP Conlie Lavardin

► RAPPEL DE CITOYENNETE

Les horaires de bruit de voisinage seuls ne suffisent pas à dé-
terminer le caractère gênant d'un bruit.

Il n'est pas admis d'écouter sa musique très fort, ou de crier
en permanence au risque de gêner ses voisins même dans la
journée. En dehors de la période entre 22 heures et 7 heures où
le bruit est interdit, il faut donc rester vigilant et faire en sorte
de ne pas ennuyer ses voisins.

Le week-end est souvent l'occasion de passer sa tondeuse ou
de se transformer en bricoleur. Il est généralement interdit de
commencer des activités bruyantes avant 10 heures et elles ne
doivent pas se poursuivre après midi, de manière à permettre
aux habitants de se reposer et de prendre leur repas dans une
ambiance calme.

Création & Entretien des jardins

C.P.H.
Paysage



Terrasse • Plantation • Jardin • Parc • Clôture
• Engazonnement • Travaux Mini-Pelle • Muret
• Cour en enrobé

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

Distribution sacs poubelles

Les **sacs marqués** seront
distribués en **JANVIER 2021**
dans **votre mairie**. Salle St Joseph

- Samedi 2 janvier : 9h à 13h
- Lundi 4 janvier : 16h à 20h
- Mercredi 6 janvier : 16h à 20h
- Samedi 9 janvier : 9h à 13h

► Taillage des haies

Pour rappel concernant la réglementation sur le taillage des
haies (Article 671 du code civil).

Les distances à respecter sont les suivantes :

- Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins
2 mètres de la limite séparative
- Pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée
à 0,50 mètre de la limite séparative. La distance se calcule du
milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert
de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux diffé-
rents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport
au niveau du terrain où elles sont plantées.

MAGNUM
fabriquant depuis 1988 *Remorques*

Votre spécialiste remorques
pour professionnels et particuliers
Bennes - Bagagères
Porte mini-pelle - Vans etc...
Location de remorques.



Z.A DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE
02 43 88 70 75 - www.remorquesmagnum.fr

ACTIVITES PREVUES EN 2021

JOUR	HEURES	LIEU	ACTIVITÉS	ASS.
LUNDI	10h00 - 11h00	Salle Polyv.	Gymnastique Volontaire Seniors	GV
	20h30 - 21h30	Salle Polyv.	Danse ZUMBA	FR
MARDI	20h00 - 21h00	Salle Polyv.	Gymnastique Volontaire Adultes	GV
MERCREDI	11h-12h/14h-15h30	Biblioth.	Biblioth	LAD
	16h00 - 18h00	Salle Assoc.	Atelier Peinture	FR
	20h15 - 22h00	Salle Polyv.	Tennis de Table - Entraînement compétition	DJS
JEUDI	14h00 - 18h00*	Salle Assoc.	Après-midi Détente - Générations Mouvement	GM
	20h30 - 21h30	Salle Polyv.	Rock Musical	FR
VENDREDI	16h30 - 18h00	Biblioth.	Bibliothèque - Lire à Degré	LAD
	20h15 - 22h30	Salle Polyv.	Tennis de Table (Loisirs)	DJS
DIMANCHE	9h00 - 13h00	Salle Polyv.	Tennis de Table - Compétition	DJS

EVENEMENTS PREVUS EN 2021

MOIS	JOUR	ASSOC.	ACTIVITÉS
FEVRIER	12	GM	Questions pour un après-midi à Conlie - Salle Polyv.
MARS	11	GM	Assemblée Générale GMICC et Banquet - TENNIE
	21	APE	Carnaval – Jeu de l'oie
	27	DFC	Marmites Sarthoises
	28	FR	Vide dressing
	28	PM	Marché producteurs locaux
	28	PM	Marché producteurs locaux
AVRIL	16 au 19	GM	Séjour Périgord
	25	FR	Terra Botanica
MAI	8	AFN - UNC	Commémoration
	23	AP	Repas paroissial
	15	APE	Papéa
	29 / 30	PM	10 ans du P'tit Marché Degréen
	29 / 30	PM	10 ans du P'tit Marché Degréen
JUIN	5	FR	Zoo de Beauval
	?	GM	Journée à Versailles
	21	GM	Randonnée / Pique-Nique - LA CHAPELLE ST FRAY
	26	FR	Exposition Atelier de dessin
	26 ou 27	DCV	Journée Patrimoine « L'arbre : vie et usages »
	27	APE	Kermesse et fête de l'école
AOUT	31	GM	Journée découverte - LA CHARTRE
SEPTEMBRE	11 au 18	GM	Séjour social à BELLEFONTAINE - JURA
	?	GM	Sortie Vendanges
OCTOBRE	3	GM	Bal cantonal - Conlie
	8 au 15	GM	Méditerranée Croisière
	?	GM	Concours Belote
	?	GM	Loto Cantonal - TENNIE
NOVEMBRE	11	AFN - UNC	Commémoration
	?	GM	Sortie Déjeuner Spectacle
DECEMBRE	4 / 5	GM	Marché de Noël - STRASBOURG et KAYSERBERG

*Le premier et troisième jeudi de chaque mois

CDF Comité des fêtes - DFC Degré Football Club - DJS Degré Jeunesse et Sport - FR Familles Rurales - GV Gymnastique Volontaire - DCV Degré Cadre de Vie
LAD Lire à Degré - GM Générations Mouvement - AFN/UNC Anciens combattants

VIE SCOLAIRE

L'école Claude Monet accueille
107 élèves répartis dans cinq classes.



Classe	Enseignants	ATSEM
25 TPS - PS - MS	Carole Lebaudy	Laurence Patry Magali Lécureuil
19 GS - CP	Marina Lemaire Christelle Huignard	Chantal Cabaret
19 CP - CE1	Hélène Lefebvre	
24 CE2 - CM1	Géraldine Piette	
20 CE2 - CM2	Françoise Frézals	

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

• TITULAIRES :

- BAGENG Maria
- COSSON Aurélie
- COUTINEAU Nicolas
- DAGRON Vanessa
- DOMMÉE Charlotte

• SUPPLÉANTES :

- JARDRY Sandra
- LAUNAY Nathalie
- MURAIL Sophie
- VAUDEL Gwenaëlle
- VÉRITÉ Michèle

ACTIVITÉS DU 1^{ER} TRIMESTRE

Les petits scientonautes



Malheureusement les spectacles prévus en décembre ont été annulés suite aux annonces du Président de la République.

L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont proposés pour aider à l'encadrement des activités sportives ou culturelles.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

La directrice et l'équipe enseignante

Venez découvrir et goûter les pizzas artisanales
du **CAMION IL GRANDO**

Pâte Maison, produits frais assurés
et saveurs diverses vous y attendent !

Tous les lundis, place de l'église à DEGRÉ
de 17h45 à 20h15

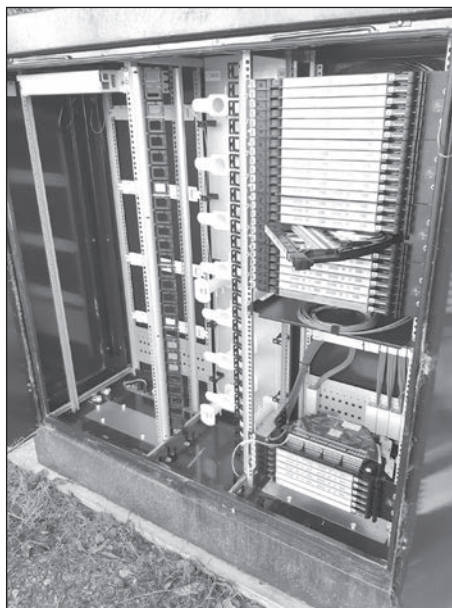
Réservations : 06 05 20 31 64

s.a.r.l. PELTIER
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - FOSSES SEPTIQUES

"Les petits Cours" 72140 SILLÉ LE GUILLAUME
Tél. 02 43 20 24 06 / Fax. 0243 20 52 98
sarpeltier@orange.fr

LA FIBRE

Installation de la fibre



Le procès-verbal de constat d'ouvrage a été signé entre la mairie et Sarthe Numérique, confirmant la bonne réception des travaux concernant notamment l'installation d'une armoire, de 11 poteaux et la réalisation de 25 mètres de tranchée.

Point de mutualisation situé rue des acacias, correspondant au lieu d'arrivée de la fibre sur la commune. Il s'agit de l'endroit où s'effectue la connexion entre les fibres optiques des différents abonnés et les fibres optiques des opérateurs commerciaux.



Pour rappel, voici donc le planning que nous vous avons présenté dans le précédent P'tit Degré :

	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER
Tirage des câbles								
Raccordements								
Tests recevabilité								
Gel commercial (3 mois obligatoires)								
Démarrage souscriptions								

Et nous pouvons aujourd'hui vous confirmer que la commercialisation pourra bien débuter en janvier. Après souscription, les opérateurs devront encore raccorder le boîtier blanc ou l'armoire suivant votre logement, à votre prise téléphonique. Ce qui est généralement à leur charge. Attention, tout de même, certains cas particuliers ne pourront pas encore en bénéficier, Sarthe Numérique ayant estimé que le coût d'installation était élevé et que le propriétaire ne souhaitant pas forcément souscrire par la suite, les travaux seraient alors réalisés pour rien. Ces cas sont clas-

sés « à la demande » et restent à la marge (Moins de 1%). Vous trouverez également le suivi de l'installation sur le site - lafibrearrivechezvous.fr - Si votre pastille est orange, c'est que vous pourrez souscrire après le gel commercial, sinon manifestez-vous dès maintenant. Vous pouvez également remplir un formulaire sur le site pour être averti quand votre adresse sera éligible. En temps normal des réunions publiques sont prévues, mais en raison du contexte ces présentations ne pourront avoir lieu. N'hésitez pas à nous contacter en mairie si vous avez besoin d'informations.

Mesure
des ondes
à l'école
de Degré



Fiche de mesure N° 160762 - Synthèse

Mesure réalisée le 02/11/2020 à 08:49
Par le laboratoire EXEM
Localisation du point de mesure Rue Principale, 72550, DEGRE

Réf. dossier MCR 134441
Réf. rapport laboratoire R_SO9581_3_1

Environnement Etablissement ouvert au public (Ecole, .. Mesure effectuée A l'intérieur
Mesure effectuée suivant le protocole ANFR/DR/ANFR/DR 15-4

Positionnement des installations visibles du point de mesure
Aucune installation n'est visible depuis le point de mesure.

Hp (hauteur du point de mesure) : 1.50 m

Conclusion du rapport de mesure

Le rapport de mesure conclut au **respect** des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

Résultat de l'évaluation globale de l'exposition (cas A du protocole)

Le niveau global d'exposition est le résultat de la mesure des champs électromagnétiques émis globalement par l'ensemble des installations environnant le point de mesure, visibles ou non, qui sont en fonctionnement au moment de la mesure.

Niveau global d'exposition : 0.16 V/m

Rappel : la valeur limite la plus faible fixée par le décret du 3 mai 2002 est 28 V/m.

Qu'est-ce que Degré Cadre de vie ?

Degré Cadre de vie a vu le jour en 1997. Depuis ses débuts, l'association a été un vecteur proposé aux Degréens pour se réunir et exprimer leur voix, leur position, dans des situations où cela paraissait impossible. Récemment elle a proposé un soutien aux personnes souhaitant s'opposer au compteur Linky.

Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre pour l'association : dans un quotidien qui met notre capacité d'adaptation à rude épreuve, avec des relations sociales bouleversées, Degré Cadre Vie a 2 fois plus de raison d'être et des idées plein la tête !

Retisser les liens, fédérer au-delà de ce qui se fait d'habitude, apprendre des autres, lancer des réflexions, valoriser nos savoir-faire, créer de la synergie entre les générations, nous souhaitons que l'association soit pour les Degréens et Degréennes, une source d'initiatives collectives basées sur l'entraide, la puissance des réseaux, et l'intelligence du partage, au sens large. Partage d'idées, partages de façons de faire, partage d'objets ou de connaissances, partage de bons moments.

Notre programme 2021 ira dans ce sens, il est riche, il dépendra aussi et surtout de vos retours au fil du temps. Quelque part c'est vous qui le bâtirez !

Encore à l'étude (il faut s'adapter), le planning devrait progressivement se mettre en place. Si vous souhaitez nous faire part de vos idées, commentaires ou tout simplement nous rejoindre, nous vous attendons !

Nous envisageons de participer à la Journée du Patrimoine de Pays qui aura lieu le 26 ou 27 juin sur le thème de l'arbre.

Témoignage d'Aurélié, récemment arrivée dans l'association :

Quand j'ai rejoint l'association, j'ai rencontré des gens créatifs, drôles et bienveillants, qui se sont retrouvés autour de valeurs communes en lien avec la Nature, l'authenticité des choses et le « faire ensemble ». C'est exactement l'esprit que je recherchais.

association.dcv@laposte.net

Tél. du président, Gérard Gasnier : 02.43.27.41.06

Nuisances sonores de la LGV

Dans l'article de juillet 2020, nous annoncions attendre une réunion prévue avec la DREAL depuis décembre 2019...

Cette réunion a finalement eu lieu le 29 septembre 2020 à la Préfecture du Mans. Pour faire très bref : plutôt que d'envisager des écrans acoustiques supplémentaires, ce qui aurait eu pour avantage de protéger les habitations très proches mais aussi les autres, la DREAL va proposer le rachat de leur maison aux riverains identifiés comme subissant les plus fortes nuisances sonores.

(35 habitations sont concernées en Sarthe).

Et dans ces 35 habitations, seules deux, vont faire l'objet d'une (petite) protection complémentaire.

Les riverains qui ne souhaiteront pas vendre leur maison mais préféreront y demeurer, se verront proposer une isolation des façades, et donc aucune amélioration lorsqu'ils seront dans leur jardin !

Ces mesures de protection complémentaire ou de proposition d'achat ne concernent aucune habitation à Degré.

Les membres de Degré Cadre de Vie impliqués dans le CRI 72 continuent aussi bien sûr à réclamer un ralentissement de la vitesse des TGV. Pour incongrue qu'elle puisse paraître étant donné qu'il s'agit justement d'une ligne créée pour la grande vitesse, il semble que cette perspective commence à trouver droit d'écoute. Une récente étude faite sur la



LGV Sud Europe Atlantique (Tours Bordeaux) en détail tous les avantages, qui seraient identiques sur la LGV Bretagne-Pays-de-la-Loire : elle montre qu'à 250 km/h (au lieu des 320 km/h actuels) on constate une baisse conséquente du bruit en échange d'un très faible allongement de la durée du trajet (plus 6 mn pour un Paris-Rennes).

Nous demandons également qu'un test soit fait avec un mur anti-bruit végétalisable « Naturawall ».

Ce type de réalisation peut être à la portée d'un particulier pour entourer son terrain d'un tel dispositif. Nous avons fait une présentation lors de la réunion avec la DREAL, en présence du Préfet et d'un représentant du Conseil régional et à notre grande surprise Mr Postel, représentant Eiffage Rail Express, a pris contact ultérieurement avec l'entreprise exportatrice de cette solution allemande.

À suivre..., nous l'espérons.

Le 15 juillet 2020, par l'intermédiaire du cabinet Huglo-Lepage, une plainte a été déposée par le CRI 72 auprès de la Commission européenne pour non-respect des recommandations de l'OMS sur le bruit. Si la plainte est jugée recevable, la Commission européenne saisira la Cour de justice européenne contre l'État français.



**GARAGE
PICAULT**

EXPERT

**Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture**

**Vente neuf
et occasion**

**Dépannage
24h/24 - 7j/7**

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr

**PRENDRE
SOIN DE SOI
AU NATUREL**

Laëtitia POIRIER

**Pratique manuelle de Réflexologie
Plantaire, Faciale (à Degré, chez
vous)**

Tél : 0781396956

Laetitia.poirier.nature@gmail.com



Compteur Linky

Depuis octobre 2020, vous avez été sollicités par « Solutions 30 », société sous-traitante d'ENEDIS, chargée de remplacer votre compteur électrique par le nouveau compteur Linky. Plusieurs personnes à Degré ont refusé ce changement ; pour de bonnes raisons. Voici quelques réponses aux arguments utilisés par ENEDIS pour nous obliger à accepter ce compteur.

Linky, le vrai et le faux

«Le doute est notre produit, puisque c'est le meilleur moyen de contrer les idées auxquelles les gens croient» (citation de Brown et Williamson, de la Tobacco Corporation, en 1969, pour jeter le doute sur les études scientifiques qui prouvaient la nocivité du tabac).

On pourrait plagier cette formule pour l'appliquer à la société ENEDIS ; en effet, c'est en maintenant un état d'ignorance ou de mensonge concernant le compteur Linky, qu'ENEDIS incite les gens à en accepter l'installation.

Le compteur Linky est obligatoire.

FAUX

«Contrairement à ce qu'affirme la société ENEDIS, aucun texte légal ou réglementaire, européen ou national, n'impose à ENEDIS, société commerciale privée, concessionnaire du service public, d'installer au domicile des particuliers des compteurs Linky...» Ceci est un extrait de l'arrêt de la Cour d'Appel de Bordeaux du 17 novembre 2020.

Le grand patron d'ENEDIS, Philippe Monloubou, disait la même chose le 2 février 2016 à une députée qui l'interrogeait sur le déploiement du compteur. «... on n'a pas vocation à forcer la porte des clients qui n'en voudraient pas...» . D'autres personnalités se sont exprimées à ce sujet :

- ➡ «Il y a une procédure qui permet de refuser l'installation du compteur...» (M. Mahjoubi, secrétaire d'Etat au numérique, 18 avril 2018, France Inter)
- ➡ «Vous pouvez ne pas opter pour la mise en place de ce nouveau matériel.. par courrier recommandé à ERDF» (Bruno Retailleau, sénateur)
- ➡ «Si le client nous oppose un refus, il ne s'expose à rien ; il n'y aura pas d'amende, pas de pénalité» (Bernard Laurens, directeur territorial d'ENEDIS Bretagne, 2 février 2016, France Bleue Armorique)

Le compteur ne m'appartient pas.

VRAI

Mais il n'appartient pas à ENEDIS non plus ! ENEDIS, comme elle le précise dans ses écritures, exerce, « en sa qualité de concessionnaire du service public une mission de service public consistant dans l'exploitation et l'entretien du réseau public de distribution d'énergie d'électricité qui appartient aux collectivités locales et ce, dans le cadre fixé par l'article L.121-4 du Code de l'énergie ». En Sarthe, comme dans le Loiret, le compteur appartient au département qui a donc délégué l'entretien du réseau



électrique à ENEDIS. Mais, « la mise à disposition du compteur n'entraîne pas transfert de propriété » (art. L 1321.1 du code général des collectivités territoriales).

Si je le refuse maintenant, je serai obligé de l'accepter plus tard, je vais payer une amende, on va me couper l'électricité...

FAUX

Toutes ces menaces sont sans fondement. Personne n'a été poursuivi pour avoir refusé le compteur et la coupure de courant pour cause de refus est illégale.

Si mon compteur est à l'extérieur, la société de pose peut venir l'installer même si je ne suis pas là.

VRAI

D'où l'importance de le protéger ; ce qui est possible puisque le boîtier (qui protège le compteur), lui, vous appartient. Vous pouvez donc barricader le boîtier (il existe des modèles sur le net). Pensez cependant à créer une petite fenêtre de lecture de façon à ce que le relevé de votre consommation puisse être fait sans ouvrir la porte.

Avec ce compteur, ENEDIS sait quels appareils fonctionnent chez moi.

VRAI

Tous vos appareils électriques possèdent une « signature de fonctionnement » : quand votre ballon d'eau chaude se met en marche, le signal électrique qu'il émet est différent de celui qu'émettra le sèche-linge, ou le téléviseur, par exemple. Le compteur Linky est capable de reconnaître ces « signatures » et il peut donc savoir à quelle heure fonctionne votre appareil, pendant combien de temps etc... Votre vie privée est espionnée. Même si, pour l'instant, ENEDIS affirme que ces données sont confidentielles, (ce dont doute la CNIL), pour la société, il s'agit de mieux connaître le profil des clients et de leur proposer ensuite une offre de services personnalisés.

Si un problème de compteur survient après la pose, je pourrai toujours me faire rembourser par l'assurance d'ENEDIS

Hélas NON

Et voici pourquoi : « la SA ENEDIS, en tant que personne morale assurant la promotion du LINKY, devrait disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle ; c'est obligatoire. Or, la société EDF ASSURANCES (Immatriculation RCS Nanterre 412 083 347, au capital de 39 000 €), est une société de « courtage d'assurances et de réassurances » et non une compagnie d'assurance : la société EDF ASSURANCES n'est pas un assureur de dommages. ENEDIS contrevient donc à l'obligation d'assurance à laquelle elle est tenue au titre de l'article 1792-4 du Code civil ». En conséquence, ENEDIS ne peut pas contraindre ses clients à accepter le Linky et ses risques, car personne ne peut contraindre quiconque à assumer un risque pour lequel il n'est pas assuré.

Pour toute question ou demande de précision, contactez l'association. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

VOTRE AGENCE GROUPAMA

CONLIE

► Place des Halles - TÉL. 02 43 52 10 90

Épargne, Banque, Prévoyance, Auto, Habitation, Santé



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Au P'tit Marché Degréen



L'année 2020 se termine !

Le contexte sanitaire actuel ne nous a pas permis de maintenir toutes nos animations comme nous les avions prévues. Néanmoins, nous avons pu vous offrir le café comme tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois (sauf en novembre) et nos cavistes improvisés ont pu vous faire découvrir le Beaujolais Nouveau.

Deux nouveaux vins du vignoble du beaujolais ont été proposés à la dégustation et très appréciés : le Chirouble et le Morgon, en direct d'un viticulteur de Landigné (69). Ils sont dorénavant référencés et en vente dans votre épicerie... pour vos fêtes de fin d'année !

Pour cette fin d'année, nous vous avons également proposé sur le parking de l'épicerie le samedi 12 décembre une animation pour préparer les fêtes avec la participation en plus d'OB Affûtage.

Si la situation s'améliore, nous espérons très vite pouvoir reprendre nos animations habituelles en début d'année afin de redynamiser notre petit magasin, lieu de convivialité et de rencontre.

D'autres événements ont fait l'objet d'une réflexion et vous seront proposés dans l'annexe de l'épicerie qui est en cours d'aménagement. Nous vous tiendrons informés.

D'ores et déjà, vous pouvez noter sur vos agendas :

- ➔ le marché des producteurs locaux qui aura lieu comme chaque année le dernier dimanche de mars c'est-à-dire le dimanche 28 mars 2021.
- ➔ les 10 ans du P'tit Marché Degréen au mois de mai 2021, et oui, l'épicerie associative est ouverte depuis le 29 mai 2011 !

Nous remercions tous les habitants de Degré et des alentours qui nous font confiance et qui nous ont soutenus durant toute cette année 2020 si particulière.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année à tous et surtout prenez bien soin de vous. Le bureau

Rappel des horaires :

- Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 16h15 - 19h
- Le samedi et dimanche : 8h30 - 12h30



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Entretien Espaces verts & Jardins

Avec déduction
services à la personne
d'impôts*

Ets **CHAISNER**
Damien



- Tonte • Taille arbres et arbustes • Ramassage de feuilles
- Débroussaillage • Scarification • Nettoyage haute pression
- Broyage d'herbes, ronces, branchages • Bêchage

Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

Romain VIOT - EARL La Drouerie

Charcuterie à la ferme

La Drouerie 72650 TRANGE

06 85 97 67 56

Vous pouvez retrouver nos produits :

Au « p'tit marché degréen » à DEGRE :

Du mardi au dimanche.

Au magasin Chèvrefeuille, à SAINT SATURNIN :

Du Mercredi au Samedi.



VIE ASSOCIATIVE

Degré Rando Nature



nées ont malheureusement dû être annulées.

Nous nous excusons auprès de nos adhérents qui n'ont pas pu, cette année, profiter pleinement du programme initialement prévu.

L'année 2020 devait se terminer, comme tous les ans au Mans, au moment où nous écrivons ces mots, l'association était toujours dans l'incertitude quant à l'organisation de cette dernière randonnée de l'année. Cette année a été particulièrement perturbée par cette pandémie, avec ces confinements, déconfinements, reconfinements..., plusieurs randonnées ont malheureusement dû être annulées.



Remerciement aux bénévoles qui ont œuvré tout le week-end et aux généreux donateurs, une nouvelle preuve que Degré peut toujours se mobiliser pour une grande cause.

Au cours du second semestre, l'association devait réunir tous ses adhérents afin de préparer notre 2^{ème} rando gourmande, initialement prévu en 2021, mais avec toutes les conditions sanitaires imposées, il ne nous a pas été possible d'organiser cette réunion. Nous allons donc préparer sereinement cet événement en 2021 afin de proposer cette 2^{ème} édition en 2022.

Comme tous les ans, l'association Degré Rando Nature va donner rendez-vous en janvier, probablement à la salle polyvalente, à ses adhérents et futurs adhérents, pour son Assemblée Générale, bien sûr, si les conditions sanitaires en vigueur nous le permettent. La date vous sera confirmée ultérieurement, par mail et par la presse.



L'association avait de nouveau la charge d'organiser le Téléthon en ce 1^{er} week-end de décembre.

En raison de la Covid-19, aucune animation n'a pu avoir lieu cette année, seulement la vente de livres d'articles du téléthon. Une urne avait été déposée à l'épicerie afin de recueillir vos dons. Malgré tout, une somme totale de 1532€ a pu être reversée à l'AFM Téléthon (1370€ en 2019).

La 1^{ère} rando de l'année 2021 aura lieu le 24 janvier, rendez-vous à 13h30 sur la place de l'église de Degré (sous réserve, bien sûr, des autorisations gouvernementales).

Le bureau de l'Association, Degré Rando Nature, vous souhaite, malgré ces conditions difficiles, de très bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2021. Prenez bien soin de vous.

Familles Rurales



Chers adhérents

La rentrée ne fut pas sans interrogations, et toutes les questions que se posent les associations, nous ont aussi tracassés.

Toutefois nous avons décidé de poursuivre l'aventure.

Nous avons pris la résolution d'ouvrir nos activités, tout en sachant que cela pourrait devenir compliqué :

- La zumba, toujours le lundi soir, avec Laurence. Malheureusement, un seul cours à ce jour.
- Le rock, le jeudi soir, avec David, toujours la même envie pour ce groupe de danseurs.
- Le dessin peinture, nouvelle activité qui remporte un beau succès, animé par Mme BITEAU, le mercredi après-midi.

C'est avec application que jeunes et moins jeunes, car ce cours est intergénérationnel, laissent aller leur âme d'artiste sous les conseils de leur professeur. De belles réalisations ont déjà été faites en un mois de cours. Nous espérons vous proposer une exposition aux beaux jours.

Et puis tout s'est arrêté de nouveau, retour à la maison, fin des activités. Mais nous formulons un seul vœu pour ces fêtes de fin d'années, celui de pouvoir tous vous retrouver rapidement !

L'équipe de Familles Rurales Degré vous souhaite de passer de bonnes fêtes avec vos proches et prenez soin de vous. Bonnes fêtes à tous !

L'équipe de Familles Rurales Degré

Nous arrivons au terme de cette année 2020 difficile !!!
En raison de la pandémie nous n'avons pas pu organiser notre soirée paroissiale qui devait être dans notre village ; elle est reportée au 15 mai 2021 si les conditions sanitaires le permettent. Nous avons pu procéder au tirage de la tombola le dimanche 4 octobre lors d'une messe en l'église de Degré ; les lots ont été remis à chacun.

Vous avez peut-être su ou remarqué que le calvaire situé au début de la route d'Aigné a été restauré par des bénévoles. Merci à tous ceux qui ont apporté leur aide. Le Christ a été remis en état par l'association « Croix et calvaires de la Sarthe ».

Nous vous souhaitons de passer un bon Noël. Portez-vous bien et vivons dans l'espérance.

Quelques mots pour retracer l'histoire de ce calvaire.
Nous trouvons des informations dans le livre « Degré-au gré du temps et des hommes » écrit par Almire COULON, né en 1915 et décédé en 2005. Il fut maire de Degré pendant 30 ans.

3 dates ont dans le temps marqué ce monument :
1885, 1925 et 1949

Ce calvaire a donc été érigé en 1885 sans doute à l'initiative de la "Fabrique de Degré" qui correspond à ce que nous appelons aujourd'hui association paroissiale. Certainement, ce bout de terrain a été donné par les propriétaires de la maison voisine à l'époque.

Or, une tempête en 1925 a renversé la construction dont la croix était en bois et était plus haute que celle que nous avons aujourd'hui. Une collecte fût faite dans la paroisse ce qui permit d'en assurer la restauration.

C'est une croix en ciment qui s'élève aujourd'hui suite à une mission, c'est à dire la venue de prêtres extérieurs à la paroisse, en 1949.

Un entretien était à nouveau nécessaire aujourd'hui, ce qui fût fait grâce à la participation de bénévoles du village et de l'association croix et calvaire de la Sarthe, que nous remercions, et dont le président et des membres sont présents avec nous.

A différents moments de l'histoire, et par des écrits qui nous sont restés depuis 135 ans pour ce calvaire, des personnes se sont mobilisées pour ériger et entretenir ce monument, sans compter les entretiens plus ou moins réguliers qui ont été fait plus discrètement. Aujourd'hui, par ce qui a été accompli, nous entretenons ce témoignage au fil des générations au cœur de notre village.



LA QUINTE

Idée Déco

**PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Vincent
BAPTISTE

Tél : **06 70 12 87 10**
E-mail : idee.deco72@gmail.com

DEGRÉ

NEXYMO
L'immobilier à la carte



Anthony PETIT - 8, route d'Aigné - DEGRÉ
Tél. 06 23 54 18 30 - agence.nexymo@gmail.com
www.nexymo.fr

Vous vendez votre bien !!!

Votre agent immobilier,
spécialiste de votre secteur vous
fait bénéficier de son réseau et de
ses compétences pour trouver
VOTRE acquéreur.

Estimation de bien gratuite

VIE ASSOCIATIVE

Degré Football Club



Nous arrivons presque à la moitié de la saison 2020/2021, mais la situation sanitaire nous maintient dans le flou. Après le deuxième confinement, quand retrouverons-nous le terrain ? Pourrions-nous organiser des soirées ? Soyons optimistes.

Malgré la situation, les footballeurs étaient bien présents en début de saison, l'envie de se dégourdir les jambes sans doute, avec une moyenne de 25 joueurs aux entraînements et un bon esprit.

Nous remercions Romain Legendre de prendre la responsabilité d'entraîner les seniors à la place de Bogdan, parti pour des raisons personnelles, lui souhaitons bon courage et bonne réussite pour la suite.

Bon début de saison en coupe et en championnat suivi par de nombreux supporters. Cela fait plaisir de voir autant de monde autour d'un terrain. Merci de la part des dirigeants et des joueurs, pour cette bonne ambiance. Le club compte 42 seniors, 13 féminines, et 24 dirigeants (dont 5 femmes) ce qui est encourageant pour la pérennité du club.

Pour la deuxième saison, notre équipe féminine avec ses deux entraîneurs, se classe 2^{ème} de leur groupe, avec 2 matchs gagnés, 1 nul et 1 perdu.

Nous avons constaté beaucoup de progrès dans leur façon de jouer, sachant que l'année dernière plusieurs d'entre elles foulaient les terrains pour la 1^{ère} fois.

Bravo et bonne continuation.



Lire à Degré

Lire à Degré

Après une ré-ouverture de la bibliothèque mi-juin, nous avons été contraints de refermer nos portes en octobre pour cause de re-confinement. La réouverture se fera avec les règles sanitaires imposées. Les locaux étant petits, une seule famille sera autorisée à rentrer à l'intérieur à la fois et le masque sera obligatoire à partir de 6 ans. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée.

Pour le téléthon, Lire à Degré était présent comme chaque année pour la vente de livres mais cette fois-ci, celle-ci s'est déroulée à l'annexe de l'épicerie dès le vendredi matin. La fermeture de certaines structures ou associations ne nous a pas permis de constituer un vaste choix d'ouvrages et nous nous en excusons. Nous espérons que nos projets prévus en 2020 pourront se concrétiser en 2021.

Nous vous rappelons que les inscriptions se font tout au long de l'année pour la somme de 12€ par famille et par année civile. N'hésitez pas à venir visiter la bibliothèque qui vous propose

un large choix d'ouvrages destinés aux enfants et aux adultes.

- Pour les enfants : Albums, BD, mangas, romans, Documentaires, activités créatives, etc...
- Pour les adultes, Romans en large vision, romans policiers, de science-fiction ou histoire vraie, documentaires, BD, etc...

Pendant les vacances de Noël, il n'y a pas de permanence. N'hésitez pas à nous laisser des messages sur notre site (<http://lireadegr.free.fr>) ou sur l'adresse mail suivante : lireadegr@free.fr

Les permanences restent inchangées pour l'année 2021

- Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30
- Vendredi 16h30 à 18h00

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années malgré le contexte et attend avec impatience le moment de vous accueillir dans nos locaux.
Restez prudents.

AUTO-ENTREPRISE MULTI-SERVICES
Bricolage - Décoration - Multi-ouvrages - Rénovation

Ludovic GUERINET
Prestataire de services

06.74.80.91.78
ludovicguerinet@orange.fr

30 rue des Acacias - 72550 DEGRÉ
DEVIS GRATUIT

Quand les hommes et l'industrie se mettent au service de l'éleveur

COSNET MATÉRIEL D'ÉLEVAGE
La GÉE Les résines au service de l'élevage
Pasdelou Matériel d'élevage

... des marques de matériel pour l'élevage des bovins et chevaux.

Groupe COSNET Industries - 72550 Coulans sur Gée - Tél : 02 43 88 85 90 - Email : advelevage@cosnet.fr

Association Gym Degré

L'année passée fut un peu particulière pour tous avec la pandémie du coronavirus. L'Association de Gym a pu reprendre son activité sur ses deux cours (Seniors et Adultes) le 22 septembre, après avoir mis en place les mesures nécessaires pour exercer dans les meilleures conditions de sécurité pour toutes (respect des distances, gel, tapis personnel...).

La section démarrait bien avec une quarantaine d'inscriptions pour cette 35^{ème} saison. Un bel effectif en hausse, avec de nouvelles recrues, bienvenue à elles !

Malheureusement, cette reprise a une nouvelle fois été interrompue fin octobre avec la 2^{ème} vague et suite aux mesures gouvernementales annoncées. Les cours ont donc été suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Nous espérons vivement que nous pourrions exercer à nouveau, certainement qu'en janvier. Nous vous tiendrons informées dès que possible.

Pendant ce temps, prenez bien soin de vous et de vos proches, continuez de maintenir une activité physique régulière pour préserver votre capital SANTE et surtout gardez un bon moral.

VIE ASSOCIATIVE

Espérant vous revoir très bientôt, en pleine forme.
Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Bien sportivement.

Le bureau (contact Emile BOTTEREAU 06.22.75.42.88)



DJS Tennis de Table

Nous avons rouvert le club début octobre 2020 après 6 mois de fermeture, mais la COVID-19 en a décidé autrement et nous avons dû refermer fin octobre. La saison 2020/2021 va être compliquée aussi bien pour le loisir que pour la compétition.



En compétition nous avons pu maintenir l'effectif et avons commencé à jouer en octobre en division 4 avec un match perdu et un autre gagné. Malheureusement la crise sanitaire a mis fin aux compétitions début novembre. La reprise des compétitions est prévue le 07/02/2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Le tournoi qui était organisé chaque année en faveur du Téléthon n'a pas eu lieu, non plus. Nous regrettons ce moment convivial qui nous permettait de nous retrouver et de jouer tous ensemble pour la bonne cause.

Dès la reprise n'hésitez pas à venir nous voir le vendredi soir et peut être jouer avec nous. Vous serez les bienvenus.

Les entraînements, en loisir et en compétition, ont lieu le vendredi soir à la salle polyvalente de Degré, à partir de 20h15 (Certificat médical sportif obligatoire pour la compétition et le loisir).

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à : djs.degre@sfr.fr ou appelez au 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY – Président du Club)

Le club DJS Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Matches de Ping Pong pour 2021 :

24/01 - 07/02 - 13/03 - 28/03
11/04 - 18/04 - 09/05



LG CHARPENTE

Ex Portier-Dorizon

CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE

Neuf et restauration

Jérôme ROCHER

Tél : 06.09.13.61.94

72 550 CHAUFOR NOTRE DAME

Parents d'élèves et amis de l'école publique

Bonjour les enfants et les parents

Le bureau de l'APE veut tout d'abord remercier les maîtresses, toutes les personnes qui gravitent autour de l'école (cantine, garderie, entretien, bibliothèque,...), ainsi que l'ancien Conseil Municipal comme le nouveau Conseil pour tout ce qu'ils ont mis en place pour nos chères têtes blondes.

Cette année encore nous devons composer avec la COVID-19, cette situation joue sur nous tous, tant sur le plan professionnel que personnel.

Mais nous devons rebondir et profiter de nos moyens de communications modernes pour rester proches.

Par ces communications nous avons pu partager les souvenirs d'Halloween grâce à vos partages de photos sur Whatsapp et Facebook. Encore merci d'avoir joué le jeu.



Si vous voulez proposer des idées ou autres vous avez plusieurs possibilités :

- La boîte aux lettres APE
- La boîte mail : ape-degre@orange.fr
- Facebook : APE DEGRE
- Whatsapp : APE PARENTS
- Venir nous voir directement

Le bureau veut marquer les temps forts de l'année pour nos enfants, grâce à Charlène LEROUGE vos enfants ont pu avoir leurs pochons d'Halloween. Merci à elle.

Merci aussi à vous parents et habitants de l'engouement porté à nos paniers gourmands qui sont composés de chocolat de l'association ADAPEI, du MIEL de Mr LECHAT à la Chapelle d'Aligné et des Saucissons qui viennent du Maine et Loire.

Nous devons nous associer avec le Comité des fêtes pour le spectacle de fin d'année, comme vous l'imaginez celui-ci est compromis. Mais soyez sûr que les enfants ne seront pas oubliés.

Je voulais remercier tous les membres du bureau, je dis bien tous les membres car même si des femmes sont en premier plan nos conjoints nous donnent un sacré coup de main.

Merci aussi à Christelle NIEPCERON d'intégrer le bureau au poste de Vice-Présidente à la place de Nathalie LAUNAY qui reste en appui.



Voici la composition du Bureau APE

- Présidente : Laëtitia POIRIER (maman de Jade CM2 et Méline CE2)
- Vice-Présidente : Christelle NIEPCERON (maman de Raphaël CE2)
- Secrétaire : Tiphaine CHARPENTIER (maman de Tiago CE1 et Soline MS)
- Vice-Secrétaire : Séverine DEMÉ (maman de Clément CE2)
- Trésorière : Charlène LEROUGE (maman de Théo MS)
- Vice-Trésorière : Cathy CORMIER (maman d'Anna CP)
- En appui : Nathalie LAUNAY (maman d'Elanor CE2)

Tous les membres de l'APE vous souhaitent une belle fin d'année 2020 et souhaitent pouvoir vous parler et trinquer face à face en 2021.

Remise de 10 %

Chez votre Fleuriste

Agapanthe

Centre commercial Beauregard - INTERMARCHÉ -
72000 Le Mans www.agapanthe-fleuriste.fr
Tél. / Fax : 02.43.24.84.60 agapanthe.lemans@gmail.com

COSNET TP

vous aménage l'espace

Francis Cosnet

DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr

**DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD**

Le Comité des fêtes, comme beaucoup d'autres associations, n'a pas pu concrétiser toutes les activités prévues tout au long de l'année 2020, marquée par ce manque de liberté que la Covid nous impose. Nous avons dû annuler toutes les manifestations annuelles où vous répondez nombreux.

Cette année, y était ajoutée « la fête de la rentrée » autour d'un cochon grillé. Celle-ci sera bien-sûr reportée pour un moment plus clément que nous espérons pour 2021... Gardons le moral !

Malgré tout, l'association est restée mobilisée. Nous avons organisé la vente et la livraison à domicile des sapins de Noël, qui se chiffre à 58 sapins.



Après autorisation préfectorale, notre village a été décoré afin d'illuminer cette sombre période.

Les enfants ont eu la mission d'embellir leur école et l'ont fait avec grand plaisir avec leur institutrice.



Malgré son grand âge et voulant faire un « pied de nez » à la Covid, le Père Noël est venu saluer les enfants pendant leur repas de Noël, ils ont pu prendre une photo et recevoir leur petit présent.

Aucune activité 2021 n'est pour le moment planifiée.

L'association reste dans les « starting blocks » pour vous concocter pour l'été une belle manifestation afin de se réunir et sortir, nous l'espérons, de cette crise sans précédent.

En attendant de vous retrouver, prenez soin de vous et de vos proches.

Un grand Merci à notre équipe de choc !

L'équipe du Comité des fêtes vous souhaite une très belle Année 2021 ainsi qu'une très bonne santé à tous.

Générations Mouvement



Après une année sans activité, nous espérons que le club va reprendre son cours dans de bonnes conditions pour 2021.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La présidente
Josiane Descat 02.43.28.15.29

Les élus vous répondent !

Nous avons reçu 6 questionnaires sur les 320 exemplaires distribués lors du précédent numéro. Merci de vous être manifestés. C'est avec ce genre d'échange que nous pouvons avancer et nous tenons à partager avec toute la municipalité les interrogations les plus récurrentes (De manière toujours anonyme).

Serait-il possible de proposer un genre « d'échanges de services » ? Je m'explique : à Degré, certaines personnes se retrouvent isolées, des âgées mais également des moins âgées. A la mairie, il pourrait y avoir un tableau / système de services proposés bénévolement (Courses, jardin, bricolage,...). Chaque année depuis notre arrivée à Degré il y a 4 ans, des soirées « à thème » sont proposées mais sont annulées à chaque fois, faute de participants. Peut-être trouver un moyen pour motiver les habitants à participer à ces soirées.

C'est une idée intéressante, demandant de l'investissement de bénévoles. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour que nous trouvions ensemble un moyen d'organiser cela, en fonction des outils qui existent déjà, et des besoins de notre commune.

Concernant les soirées à thème organisées par nos différentes associations, nous avons eu en effet plusieurs annulations faute de participants. Nous ne pouvons qu'encourager les habitants de Degré à s'inscrire le plus tôt possible, à relayer l'évènement en dehors de notre commune et à rejoindre nos associations qui manquent toujours de bras et d'idées nouvelles.

Il serait bien d'installer un panneau « Attention priorité à Droite » Route du Mans [...] puis indiquer une limitation de vitesse à l'entrée du lotissement [...] pour finir il serait bien également d'installer un dispositif entre le parking et la pelouse du stade pour empêcher les gens du voyage de s'y installer chaque année ainsi qu'empêcher les voitures qui stationnent volontairement sur la pelouse [...].

La priorité à droite doit s'appliquer normalement dans notre commune, conformément au code de la route. Un contact va être pris en mairie avec une association de sécurité routière en guise de concertation et afin d'étudier les différentes possibilités qui s'offrent à nous. Concernant le parking, la mairie est en réflexion vis à vis des solutions qui s'offrent à nous.

Aménagement d'un skate parc pour les enfants et adolescents.

Vous êtes plusieurs à réclamer plus d'installations pour nos jeunes Degréens. Nous venons d'ailleurs de recevoir un sondage avec une grande quantité de signatures. Nous sommes sensibles à votre demande, qui s'ajoute à d'autres du même type et nous allons l'étudier afin de satisfaire le plus grand nombre.

Habitants de Degré, vous avez à nouveau la parole !

N'hésitez pas à vous exprimer et nous envoyer vos remarques en déposant cette page dans la boîte aux lettres de la Mairie.

1 - Vos questions ou interrogations :

2 - Vos remarques ou suggestions :

3 - Vos idées :

(sur le développement de la commune, au plan social, économique, associatif, site internet ou autres...)

Facultatif :

Nom/Prénom.....

Adresse.....

Moyen de contact.....



Grand concours de décorations de Noël



Envoyez par mail ou déposez en mairie votre participation avec votre photo et vos coordonnées. Les trois plus belles décorations auront l'honneur de figurer sur la couverture du p'tit Degréen de décembre 2021, avec leur accord. Et le premier recevra en plus un bon d'achat de 20€ à utiliser à notre épicerie.



La Mairie de Degré



Date limite de participation le 27 décembre 2020.

RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Comme vous le savez, la nouvelle municipalité a pris la suite de la rénovation de notre salle polyvalente. Des contacts ont été repris avec les entreprises retenues lors d'appels d'offre (Electricité, isolation, huisseries et fenêtres,...). Les travaux ont pu débuter début juillet. Une première équipe de bénévoles a participé à l'évacuation de la laine de verre, plaques de plafond et suspentes.



Un nouveau système de chauffage/climatisation a été installé pour remplacer les anciens convecteurs. Dans la continuité de notre réflexion, nous souhaitons embellir la salle en rafraîchissant la peinture, et en ponçant et vitrifiant le parquet. Un contact a été pris avec Vincent BAPTISTE pour nous conseiller dans le choix des couleurs et pour réaliser une fresque géométrique. De nouveaux rideaux seront ajoutés en début d'année.

Une seconde équipe de bénévoles a participé au lessivage, ponçage, peinture et nettoyage sur plusieurs week-ends, petits et grands étaient au rendez-vous. De nombreuses tâches ont été réalisées par Jean-Michel et la Municipalité le remercie pour son efficacité et sa rigueur.



Nous avons pu noter une réelle mobilisation Degréenne permettant de réaliser une économie considérable sur les travaux. Nous avons gardé les coordonnées des volontaires dans l'idée de les inviter à prendre un verre ensemble en guise de remerciements, lorsque le contexte nous le permettra. Encore merci !





Commune de DEGRE



PAYS DE LA LOIRE

**Réhabilitation
Énergétique
de la salle
polyvalente**

Maître d'oeuvre et d'ouvrage :
Commune de DEGRE

Montant Total de l'opération : 81 692,85€ HT

FINANCEMENT :

ETAT (DETR) :	11 600,00 € HT
FST :	25 505,00 € HT
REGION :	20 500,00 € HT
COMMUNE :	24 087,85 € HT

Nous avons désormais hâte de vous montrer le résultat, lors d'une inauguration digne de ce nom...



Etat Civil

Naissances

8 septembre 2020

ORAIN Achille

23 septembre 2020

MENAGER Théo

6 novembre 2020

FAYET Léya

Pacs

8 août 2020

HERVE Marine
et CHALUMEAU Killian

7 novembre 2020

VAUCELLE Stéphanie
et KAUFFMANN Julien

Mariages

18 juillet 2020

HEUVELINE Guillaume
et GREFFIER Elodie

18 juillet 2020

QUESNEL Geoffrey
et BRAULT Mélanie

5 septembre 2020

SILVA Jérémy
et PEREIRA Vanessa